

Mairie d'Autrêches
10 rue du Point du Jour
60350 - Autrêches

Tel : 03 44 42 11 04
Mail : mairie.autreches@orange.fr



PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 27 juin 2023

MEMBRES PRÉSENTS :

Tous à l'exception des excusés et absents cités ci-après.

Excusés et représentés : Messieurs Hervé DE SMEDT par Pierre POTIER, Julien POYARD par Michel POTIER

Excusé : Monsieur Luc CARON

Absent : Monsieur Christian LEFEVRE

M. Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance précédente. Accord unanime des membres présents et représentés.

Monsieur Michel POTIER tient à remercier toutes les personnes qui ont aidé à la réussite de la journée « Autrêches en fête » qui s'est déroulée le samedi 24 juin 2023. Un grand merci aux adolescents d'avoir apporté leur concours à l'organisation des jeux et du goûter des enfants.

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Suzy LAPORTE, Deuxième adjointe, pour la mise en oeuvre du RIFSEEP au sein de notre commune. Elle explique que c'est une obligation depuis 2017 et que le RIFSEEP permettra la transparence sur les indemnités des différents agents.

Cette indemnité se décompose en deux parties :

- Une partie obligatoire par le statut de l'agent (Supplément Familial, Nouvelle Bonification Indiciaire ...) versée chaque mois

Une deuxième partie facultative (CIA) : Le CIA est variable car il n'a pas vocation à être reconduit automatiquement d'une année sur l'autre. Son versement à titre individuel est facultatif. Le versement du CIA tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir de l'agent, appréciés au moment de l'évaluation professionnelle.

Un entretien individuel annuel (EIA) va être réinstauré ainsi qu'une fiche pour chaque poste.

Monsieur Pierre POTIER demande comment est déterminé le CIA. Il s'agit d'un tableau de grilles tarifaires créées pour chaque poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la mise en oeuvre du RIFSEEP suivant l'avis du comité technique du Centre de Gestion de l'Oise en date des 9 mai 2023 et 06 juin 2023, décide d'abroger l'ancien système, et

de faire réaliser les paies par le Centre de Gestion de l'Oise à l'unanimité des membres présents et représentés et laisse tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Monsieur Le Maire explique que le règlement du périscolaire va être revu pour la rentrée scolaire 2023/2024. La pièce derrière la classe de CE1-CE2 va être aménagée pour recevoir les élèves de la classe de CM1-CM2 (voire CE2 suivant la place) car les centres d'intérêts ne sont pas les mêmes suivant les âges.

Monsieur Le Maire annonce que la subvention DETR de 5000 € a été attribuée pour l'achat du tracteur et de ses équipements.

Monsieur Yohan HARDY demande si des courriers pourraient être envoyés aux propriétaires dont les bois sont menaçants pour la sécurité des usagers. Monsieur Philippe LEFEVRE indique que les ronces dans la rue Saint Victor présentent un risque également pour les piétons.

Monsieur Grégory CARON demande où en est l'aménagement de l'aire de jeux (parcours santé, verger...) Des rendez-vous sont pris notamment avec Mme ERNENWEIN de la Communauté des Communes. Une visite d'un site similaire est prévue le 07 juillet 2023.

Monsieur Grégory CARON demande la suite à donner pour la pose des silhouettes aux abords de l'école. Monsieur Loïc WYSOCKI demande s'il ne serait pas plus judicieux de mettre de tri-flash avec des batteries solaires.

Madame Suzy LAPORTE fait part de son inquiétude concernant les transports scolaires vers la ville de Compiègne et souhaiterait être assurée que si les enfants partent le matin vers leur lycée ou collège, ils soient redéposés le soir à Autrêches. Monsieur Le Maire va solliciter Madame VALENTE LE HIR (Présidente de la Communauté des Communes) et Monsieur SUPERBI (en charge des transports).

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier (accompagné de photos) de Monsieur et Madame Joël WYSOCKI demeurant 32 rue du Point du Jour qui indique que des nids de poules sont en formation sur la rue de la Bourbière (route goudronnée la dernière fois en 1971). Ce dossier va être étudié par la commission des travaux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 30

INFORMATIONS

Cérémonie du 14 juillet

Rassemblement devant le Monument aux Morts à 10 h 30 suivi d'un verre de l'amitié à la salle multifonction.

Sécheresse : Passage en vigilance rouge

Un nouvel arrêté préfectoral réglementant provisoirement l'usage de l'eau sur le département de l'Oise a été signé le 20 juin 2023.

Cet arrêté et les documents sont disponibles sur le site internet des services de l'Etat à l'adresse suivante :

<https://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/L-eau-et-les-milieus-aquatiques/Secheresse>

Bus pour l'emploi

Le prochain passage du bus pour l'emploi est prévu le mardi 10 octobre 2023 de 9 h 30 à 12 h 30.

Dorénavant, les possibilités de ce bus sont élargies : les seniors ont la possibilité de trouver un emploi à temps partiel.

Urbanisme

Rappel : vous pouvez déposer vos demandes d'urbanisme à l'adresse suivante :

gnau.agglo-compiegne.fr

Secrétariat de Mairie

Pendant la période du 03 juillet inclus au 23 juillet inclus, le secrétariat de Mairie recevra le public les jours suivants :

- | | |
|---------------------|------------------|
| - Mardi 04/07/2023 | de 09h00 à 12h00 |
| - Samedi 08/07/2023 | de 09h00 à 12h00 |
| - Mardi 11/07/2023 | de 09h00 à 12h00 |
| - Mardi 18/07/2023 | de 09h00 à 12h00 |
| - Samedi 22/07/2023 | de 09h00 à 12h00 |

Le Maire

Michel POTIER